

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 45

**MINISTERE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 586: DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	15
2.2.	PROGRAMME 587: DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	16
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	22
2.3.	PROGRAMME 588: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	31
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	34
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	37

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	39
3.2.	LEÇONS APPRISES	42
3.3.	PERSPECTIVES	42

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Conformément au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en vigueur depuis 2010, le Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), est chargé d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer la politique du Gouvernement en matière des Postes et Télécommunications/TIC.

Dans sa course vers l'émergence à l'horizon 2035, le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques prioritaires. A ce titre, tous les secteurs de l'économie sont appelés à définir des priorités qui concourent à la réalisation de cette vision et de ses objectifs stratégiques.

Dans cette optique, les priorités dans le secteur des postes et télécommunications se déclinent comme suit :

* ***Dans le domaine des télécommunications et TIC***

- l'accroissement de l'utilisation des TIC et la densification du tissu industriel des entreprises du domaine des TIC ;
- l'amélioration de l'offre de services en quantité, en qualité et à des prix abordables ;
- la sécurisation des communications électroniques ;
- l'adaptation et l'actualisation du cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur des Postes et Télécommunications.

* ***Dans le domaine des services postaux et financiers***

- la densification du réseau et l'amélioration de la couverture nationale postale, en vue d'assurer un équilibre géographique des services postaux ;
- le développement du service universel postal afin de favoriser l'accès de tous aux services postaux et financiers.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et le Décret n° 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, assignent au MINPOSTEL l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Postes et des Télécommunications/TIC.

A ce titre :

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;
- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication

(TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;

- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés ;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites ;
- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cyber sécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de compétence ;
- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

En vue d'offrir aux Camerounais les services de communication électroniques et postaux de qualité, en quantité et à moindre coût sur l'ensemble du territoire national, le MINPOSTEL a mis sur pied trois (03) programmes, à savoir :

- Le programme 586 : « Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale » ;
- Le programme 587 : « Développement et optimisation de l'utilisation des infrastructures des Télécommunications et des TIC » ;
- Le programme 588 : « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des postes et télécommunications ».

Les projets inscrits dans ces programmes ont pour ambition de développer le secteur des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans le secteur Postal, il s'agit d'accroître les investissements dans ses dimensions physique, électronique et financier, afin de permettre un développement harmonieux du territoire et d'augmenter la part contributive de la poste dans le PIB.

Dans le secteur des Télécommunications et TIC, il est question de poursuivre :

- la couverture des zones frontalières en réseaux de télécommunications ;
- la construction des boucles métropolitaines à Fibre Optique ;
- la construction des bâtiments devant abriter les radios communautaires ;
- la mise en exploitation du point d'atterrissage du câble sous-marin WACS de Limbé.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

Afin de permettre au personnel de travailler dans un environnement décent, l'amélioration du cadre de travail va se poursuivre.

Il y a lieu de noter qu'en 2014 le contexte de réalisation de ces projets a été influencé par des facteurs endogènes et exogènes.

Comme facteur exogène, nous pouvons citer notamment l'environnement économique national et international marqué par une légère hausse du taux de croissance favorisant des investissements importants dans le secteur des Télécommunications et TIC.

Comme facteurs endogènes bloquants, nous notons :

- les difficultés d'adaptation avec l'application PROBMIS ;
- la difficile réallocation des ressources transversales aux programmes opérationnels ;
- les effets de la réforme des marchés publics sur les procédures d'analyse et d'attribution des marchés.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 586

DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA
COUVERTURE NATIONALE POSTALE

Responsable du programme

Mr ABAKAR ABADAM
Conseiller Technique N°1

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme **586 (densification du réseau et de l'amélioration de la couverture postale nationale)** a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale. Ce programme comporte sept (07) actions qui se déclinent ainsi qu'il suit :

- Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ;
- Mise en place du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- Amélioration du financement de l'offre du service postal universel ;
- Mise en place de la régulation postale ;
- Amélioration de la qualité du service postal ;
- Fonctionnement du programme postal.

Toutefois, il est important de préciser que pour l'exercice 2014, deux actions ont été mises en œuvre compte tenu des priorités de l'heure et des contraintes d'exploitation. Il s'agit :

- de la mise en place de la régulation postale ;
- du fonctionnement du programme postal.

La dotation prospective prévue par le Projet de Performance des Administrations est de **4 411 500 000 FCFA** en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP).

L'indicateur de résultat retenu dans le cadre de ce programme est le nombre de points d'offre de produits postaux physiques, électroniques et financiers. Il est question ici de passer de deux cent cinquante (250) bureaux de poste recensés en 2013 à 310 bureaux de poste en 2015 ; soit un accroissement de soixante (60) bureaux de poste à l'horizon 2015.

Le programme est placé sous la responsabilité de **M.ABAKAR ABADAM**, Directeur de la Régulation et du contrôle des activités Postales.

Le tableau ci-dessous fait une présentation synthétique dudit programme.

OBJECTIF	Etendre et optimiser les réseaux physique et électronique en vue d'améliorer la couverture nationale postale.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de points d'offre de produits postaux physiques, électroniques et financiers
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	250.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	310.0
	Année cible:	2014

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RESEAU POSTAL	
	Action 02:	AMÉLIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RÉSEAU POSTAL	
	Action 03:	MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RÉSEAU POSTAL	
	Action 04:	AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL	
	Action 05:	MISE EN PLACE DE LA RÉGULATION POSTALE	
	Action 06:	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE POSTAL	
	Action 07:	FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP	
	4 411 500 000	4 411 500 000	
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr ABAKAR ABADAM, Conseiller Technique N°1		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

En droite ligne des choix stratégiques du Gouvernement qui faisaient de la Poste une niche de potentialité de croissance, et en exécution du cadre organique qui a défini les missions du MINPOSTEL en matière de régulation, de développement des infrastructures, de l'accès au service postal universel, le MINPOSTEL a amorcé la mise en œuvre du programme opérationnel dédié au développement de la poste tri dimensionnelle (physique, financière et électronique).

Au plan international, la mise en œuvre du programme postal intervient dans le contexte de la deuxième année d'exécution du cycle 2013-2016 du programme d'actions de la Stratégie Postale Mondiale de Doha, avec une attention particulière sur la construction des infrastructures de localisation que sont l'adressage et la codification postale et le commerce électronique. La mise en œuvre de ces infrastructures a été marquée par l'implication directe de la Commission de l'Union Africaine, de l'Union Postale Universelle et de certains organismes du système des Nations Unies. Dans ce registre il faut relever l'activité intense de la Conférence des Postes et Télécommunications d'Afrique Centrale (COPTAC) qui s'est penchée sur les programmes opérationnels, l'intégration des réseaux physiques, électroniques et financiers des opérateurs de la Sous-région Afrique Centrale. Le MINPOSTEL a pris activement part à ces différents travaux, objet du volet international du programme sus évoqué.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Au plan interne, les appels d'offre infructueux des marchés relatifs à la construction des bureaux de poste de Lom Pangar et de Memve'ele, ont amené le MINPOSTEL à affiner les documents de projet de construction des infrastructures en général et des bureaux de poste en particulier. Tenant compte de l'impact des projets structurants et des projets institutionnels à réaliser, les activités suivantes ont été menées :

- La production des plans architecturaux en prélude à la mise en place de la poste de

proximité ;

- La validation du rapport sur l'état des lieux et le diagnostic des normes d'infrastructures et des équipements postaux ;
- La finalisation et la transmission des documents de stratégie du domaine postal pour la procédure de validation;
- Le suivi de la fonctionnalité des applications installées dans le cadre de la mise en œuvre de l'infrastructure e-Post ;
- Le suivi de l'exécution du service postal universel par l'opérateur désigné ;
- Le renforcement des capacités sur l'élaboration des codes postaux.

Au plan opérationnel, il y a eu le suivi et le renouvellement du contrat de gestion pour le redressement de la CAMPOST signé entre l'Etat du Cameroun et SOFREPOST.

L'objectif du programme 586 étant de porter le nombre des bureaux de postes et points de contact postaux à 310 en 2015, il convient de relever que le MINPOSTEL ne s'en est pas soustrait. Par rapport à l'urgence de l'assainissement du marché postal, la priorité a été portée non seulement à la tâche relative à l'élaboration des normes, instruments préalables à la régulation du domaine, mais aussi à la constitution des éléments de maturité des projets.

Toutefois, il convient de noter tout de même que dans le cadre de la densification de son réseau et de l'amélioration de la couverture postale, l'opérateur public CAMPOST a créé sept (07) nouveaux bureaux de poste. Dans le même ordre, cinquante un (51) espaces poste ont été aménagés dans les Télécentres Communautaires Polyvalents tandis que trente (30) points poste ont été créés en partenariat avec les particuliers.

Par conséquent, ce programme dont l'objectif consiste à améliorer l'accès aux produits et services postaux, électroniques et financiers, à travers la construction des infrastructures qui vont conduire à une densification du réseau postal national, demeure important pour l'amélioration du cadre de vie des populations. Il serait souhaitable, pour mieux apprécier ses performances, d'accorder davantage des crédits pour qu'il parvienne, au terme de l'année 2015, à atteindre au moins la moitié de la cible de l'indicateur au regard des contraintes de ressources rares. Pour mémoire, dans le cadre des dotations initiales, les autorisations d'engagement du programme étaient fixées à **4 411 500 000 FCFA**. **3 693 925 115 FCFA** ont pu être consommés, soit **83,73%** du taux de consommation.

* **Analyse de la performance globale du Programme 586**

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	7	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	11.7%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 411 500 000	CP 4 411 500 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 411 500 000	CP 162 157 336
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	3,7 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Par rapport aux actions du budget général, l'ensemble des activités ont été réalisées. Mais l'indicateur n'a pas connu d'évolution significative car 2014 a servi pour la finalisation des éléments de maturité des projets d'une part et pour mettre en mouvement la régulation postale d'autre part. Sur financement du Fonds Spécial de Développement des activités du secteur Postal, le MINPOSTEL dans le cadre de ce programme a entièrement réalisé les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de développement des postes ; - Le contrôle des activités postales ; - L'élaboration des plans architecturaux des bâtiments des bureaux de poste de proximité ; - L'atelier de renforcement des capacités pour l'élaboration des codes postaux ; <p>L'élaboration du manuel des procédures pour la régulation.</p>	
PERSPECTIVES 2015	<p>Pour 2015 le point d'accès aux services postaux ou bien bureau de poste reste toujours le meilleur indicateur du programme postal compte tenu de l'intégration des réseaux postaux (physiques, électroniques et financiers). Par ailleurs, le MINPOSTEL est appelé à donner une réponse au nouveau paradigme d'exploitation postale basé sur la couverture du dernier kilomètre. C'est en tenant compte de ces éléments, que le MINPOSTEL entend poursuivre l'amélioration de cet indicateur à travers la mise en œuvre des activités suivantes :</p> <p>* Sur financement du budget général ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction du bureau de poste de Lom Pangar ; - Construction du bureau de poste de Memve'ele ; - Etude pour la transformation du premier bureau de poste (Buea) en musée Postes et Télécommunications ; - Etudes géotechniques et architecturales pour la construction de l'Hôtel de poste de Mboro (site du Port en eau profonde de Kribi) ; - Elaboration de la plaquette sur les normes d'infrastructures postales. <p>* Sur financement du Fonds Spécial de Développement Postal ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adressage de la ville d'Ebolowa ; - La construction du bureau de poste d'Olembé ; - L'étude sur les travaux restants de l'Hôtel de poste d'Obala ; - L'étude en vue de l'élaboration du plan directeur des infrastructures postales ; - L'étude pour la construction du bureau de poste de Kikii ; - L'aménagement de certains bureaux de poste ; - L'élaboration des normes d'adressage ; - L'élaboration des codes postaux ; - La mise en réseau de la base de données des opérateurs ; <p>La poursuite des activités de la régulation du marché postal notamment avec l'attribution des agréments de contrôle et l'assainissement du marché postal.</p>	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Le programme **586 (densification du réseau et de l'amélioration de la couverture postale nationale)** a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale.

Toutefois, il est important de préciser que deux actions ont été mises en œuvre compte tenu des priorités de l'heure et des contraintes d'exploitation. Il s'agit notamment :

- De la mise en place de la régulation postale ;
- Du fonctionnement du programme postal.

En ce qui concerne l'Action n°05 intitulée « mise en place de la régulation postale », la dotation budgétaire était de **10 000 000 de FCFA** en AE et en CP pour l'élaboration des normes. L'indicateur de résultat retenu dans le cadre de cette action est de « mettre en place un organe de régulation postale afin d'assainir le marché des communications postales ». En attendant la mise en place de cet organe l'unité interne de régulation (Direction de la Régulation) a exercé le contrôle des activités postales. Il est donc question de mettre en place un organe de régulation du domaine des postes d'ici l'horizon 2015.

Pour ce qui est de l'Action n°07 intitulée « fonctionnement du programme postal », les crédits de l'ordre de **4 401 500 000 de FCFA** ont été accordés en AE et en CP. L'indicateur de résultat retenu dans le cadre de cette Action est le « taux de réalisation des plans d'action ». Il est donc question pour les années à venir de consommer entièrement les ressources disponibles pour l'exécution du programme.

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 587

DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

Responsable du programme

Mr NGAE Denis

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) s'est fixé pour objectifs stratégiques du domaine des Télécommunications et TIC à l'horizon 2020 de : (i) porter la télé densité fixe à 45% et la télé densité mobile à 65% ; (ii) doter 40 000 villages de moyens de télécommunications modernes ; (iii) faire passer le débit de transfert des données à 3800 Mb/s en 2020 ; (iv) multiplier par 50 le nombre d'emplois directs et indirects.

Pour l'atteinte de ces objectifs, un certain nombre d'actions ont été entreprises. Elles consistent notamment à organiser les communications électroniques afin d'avoir une bonne visibilité et une meilleure lisibilité des activités du domaine, de disposer des infrastructures des télécommunications/TIC fiables et en nombre suffisant, de faciliter le développement des TIC en vue de permettre à tous les citoyens de pouvoir en faire usage, d'améliorer la gestion des ressources rares, de promouvoir l'industrialisation dans le secteur des télécommunications/TIC, par l'émergence des PME/PMI en matière de Télécom/TIC, de mettre en œuvre le programme de desserte des zones rurales ou défavorisées et réduire ainsi la fracture numérique entre zones rurales et zones urbaines, d'organiser la fourniture des services et de maîtriser l'évolution et les tendances des différents segments de marché.

Ces priorités nationales ont donc été traduites, par le Ministère des Postes et Télécommunications, en un programme 587 intitulé « **développement et d'optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC** ». Son objectif est d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût au service des communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.

L'indicateur du programme est l'indice d'accès numérique (IAN), qui est l'indicateur du programme retenu dans le DSCE et au niveau mondial, permettant de mesurer le niveau de la fracture numérique dans un pays.

En effet, l'indice d'accès numérique (IAN) ou Digital Access Index (DAI) mesure la capacité globale des individus d'un territoire donné à utiliser les TIC. Il est composé de huit (08) variables regroupées en cinq catégories, à savoir: infrastructure, accessibilité économique, éducation, qualité et utilisation. Chaque variable est convertie en indicateur dont la valeur se situe entre zéro et un, obtenu en divisant la valeur de la variable par la valeur maximale possible pour cette variable.

La valeur de chaque indicateur est par la suite pondérée à l'intérieur de sa catégorie. La moyenne obtenue à partir des indicateurs pondérés de chaque catégorie résulte en un indicateur global appelé « indicateur d'accès numérique ».

Il y a lieu de relever que l'indicateur du programme mentionné dans le PPA 2014 est l'indice national d'accès aux TIC qui correspond plutôt à l'indice de développement des TIC dont la valeur est proche de 2. Cet indicateur ne représente pas l'indice d'accès numérique (IAN), qui est l'indicateur du programme retenu dans le DSCE et au niveau mondial, permettant de mesurer le niveau de la fracture numérique dans un pays.

Le tableau ci-dessous résume la présentation du programme :

OBJECTIF	Accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.	
Indicateur	Intitulé:	Indice national d'accès aux TIC
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	1.55
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	1.9
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC</p> <p>Action 02: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL</p> <p>Action 03: PROMOTION DES E-SERVICES</p> <p>Action 04: MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES</p> <p>Action 05: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES</p> <p>Action 06: DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES</p> <p>Action 07: SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p> <p>Action 08: OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC</p> <p>Action 09: FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 28 544 100 000	CP 28 434 100 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NGAE Denis,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

De manière globale, le cadre de mise en œuvre de ce programme a été défini par la promulgation des lois N°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et la cybercriminalité au Cameroun. De plus, le décret présidentiel n° 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, a conféré à ce département ministériel de nouvelles missions, à l'instar de la sécurisation des communications électroniques. Cette amélioration du cadre légal et réglementaire a eu pour effet de favoriser une saine concurrence entre les opérateurs et ainsi promouvoir le développement des télécommunications au Cameroun.

Par ailleurs, le paysage de la téléphonie mobile du Cameroun s'est vu enrichi de deux autres opérateurs : VIETTEL Cameroon, le premier du genre à utiliser les fréquences de 3^{ème} Génération et CAMTEL, le deuxième opérateur à avoir le droit d'utiliser les fréquences de 3^{ème} génération et 4^{ème} génération. En plus du point d'atterrissage SAT-3, le Gouvernement Camerounais s'est doté d'un nouveau point d'atterrissage WACS pour permettre d'accroître la capacité nationale d'accès à l'international. En outre, le Gouvernement a entrepris des négociations avec les consortia ACE et Main One pour la construction de nouveaux points d'atterrissage à Kribi.

Enfin, le déploiement des infrastructures large bande à fibre optique sur le territoire national a été prévu à travers la mise en œuvre des projets comme la construction des boucles optiques urbaines notamment à Yaoundé, la poursuite de la mise en place de la dorsale nationale à fibre optique, le National Broadband Network (NBN) et le projet CAB (Central African Backbone).

Le développement des infrastructures, l'augmentation de la bande passante sur l'international à travers la construction des points d'atterrissage de câbles sous-marins à fibre optique et l'octroi des licences 3G et 4G aux opérateurs ont permis d'accroître la disponibilité des services des télécommunications et TIC ainsi que et l'accès des populations à ces services.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

En vue d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût au service des communications électroniques sur l'ensemble du territoire national, le Programme 587 du Ministère des Postes et Télécommunications a été bâti autour de neuf actions.

Ces actions visent notamment à actualiser le cadre institutionnel et réglementaire, à moderniser les Infrastructures des Télécommunications/TIC du MINPOSTEL, à promouvoir les services en ligne, à mettre les moyens de télécommunications à disposition pour la gestion et la prévention des catastrophes, à développer les Infrastructures larges bandes, à développer les Télécommunications dans les zones périurbaines, rurales et frontalières, à sécuriser les réseaux et les communications électroniques et enfin à optimiser l'utilisation des Télécommunications et TIC.

Le Programme 587 du Ministère des Postes et Télécommunications a été essentiellement financé par le Budget d'investissement Public et par les ressources du Fonds Spécial des Télécommunications.

S'agissant des initiatives financées sur le BIP du MINPOSTEL, des activités relatives à la modernisation des infrastructures de télécommunications et TIC du département ministériel et aux Fonds de contrepartie des projets NBN et CAB ont été réalisées ainsi qu'il suit :

- **Acquisition et installation des équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférence**

et de vidéosurveillance : L'entreprise RESYTAL a été retenue dans le cadre de ce marché, d'un crédit de paiement de 150 000 000 FCFA, lancé sous forme de marché-programme en deux lots. En raison des contraintes liées aux lenteurs dans la passation des marchés, les travaux y relatifs n'ont débuté qu'au cours de l'exercice 2014. Le DAO du lot 1 sur l'acquisition de nouveaux équipements de réseau a été déclaré infructueux. Le taux de réalisation du lot n°2 comprenant la fourniture et l'installation des équipements passifs et actifs du réseau est estimé à 90% pour l'exercice 2013 et 2014.

- **Réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX)** : Cette activité, d'un crédit de paiement de 10 000 000 FCFA, est réalisée à 55%. Les équipements ont été livrés, le réseau a été étiqueté dans sa globalité. La non-communication entre le connecting box, interface de connexion, et le PABX constitue la seule raison de retard de réception de ce projet.

Pour ce qui est des initiatives ayant obtenu le financement du FST, un accent particulier a été mis d'une part, sur la réduction de la fracture numérique à travers la construction des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) et des points d'accès numériques, la construction des bâtiments devant abriter les radios communautaires et la couverture des localités dans les zones frontalières en réseaux de Télécommunications et d'autre part, sur le développement des infrastructures large bande grâce à la mise en exploitation du point d'atterrissage du câble sous-marin WACS, la construction des boucles métropolitaines à Fibre Optique de Maroua (25,812Km), de Buea (27,886Km) et de Limbé (36,550Km) et des autres chefs-lieux de régions.

*** Analyse de la performance globale du Programme 587**

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Indice d'accès numérique : 0,352	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	117.33%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 28 544 100 000	CP 28 434 100 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 28 407 997 645	CP 28 529 264 713
TAUX DE CONSOMMATION	99,5 %	100,3 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'indice d'accès numérique n'a été calculé qu'en 2014, car il dépend des résultats d'une enquête qui n'a pas été financée par les ressources du MINPOSTEL en 2013. C'est ce qui explique la valeur très faible de la cible indiquée dans le tableau ci-dessus. Les résultats de l'enquête réalisée en 2014 ont permis de corriger la cible et faire une projection de 0.36 en 2015.</p> <p>L'action 2 portant sur la modernisation des Infrastructures des Télécommunications/TIC du MINPOSTEL a été exécutée à un taux de 50%, notamment dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition et installation des équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférences et de vidéosurveillance. Cette activité a été lancée sous forme de marché-programme en deux lots. Elle n'a été exécutée qu'en partie en raison du DAO du lot 1 sur l'acquisition de nouveaux équipements 	

	<p>de réseau a été déclaré infructueux. Le taux de réalisation du lot n°2 comprenant la fourniture et l'installation des équipements passifs et actifs du réseau est estimé à 90% pour l'exercice 2013 et 2014 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX) par l'acquisition de nouveaux modules pour l'autocommutateur. Cette activité a été exécutée à 55%. Les équipements ont été livrés, le réseau a été étiqueté dans sa globalité et est cours de réception. <p><i>L'atteinte du résultat de cette action est plus justifiée par la sous-évaluation de la cible que par la consommation de crédits alloués.</i></p> <p>L'action 9 qui porte sur le fonctionnement du Programme des télécommunications, dont le taux d'exécution est de 98,57%.</p>
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Le renvoi de l'action 2 « modernisation des infrastructures Télécoms/TIC », dans le programme de soutien ; - La poursuite de l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique » encore appelé National Broadband Network (NBN) ; - La poursuite de la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ; - La poursuite du programme de déploiement des boucles optiques urbaines ; - L'acquisition de deux nouveaux points d'atterrissage de câbles sous-marins ; - La mise en œuvre du projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence » ; - La construction de deux points d'échange Internet (IXP) à Douala et à Yaoundé ; - La poursuite de l'extension du Backbone National en fibre optique ; - La poursuite du déploiement des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP), des points d'accès numériques et des radios communautaires ; - La construction du Centre d'émulation et de soutien au développement de l'Economie numérique de Yaoundé.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Les tableaux de bord ci- dessous présentent, par action, les performances obtenues par le programme Développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et tic. Trois actions ont été retenues pour la mise en œuvre de ce programme

Action 01 ELABORATION DES POLITIQUES EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC								
OBJECTIF	Mettre en place les instruments juridiques et techniques relatifs aux communications électroniques.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMS/TIC DU MINPOSTEL									
OBJECTIF	Rénover et étendre les installations de télécommunications et TIC au sein des services centraux et déconcentrés du MINPOSTEL								
Indicateur	Intitulé:							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure								
	Année de référence:								
	Valeur de référence:								
	Année cible:								
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	26 725 000 000	26 615 000 000	26 725 000 000	26 615 000 000	26 588 897 645	26 588 897 645	99,5 %	99,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement du bâtiment annexe pour améliorer le cadre de travail du personnel du MINPOSTEL ; - La vétusté des installations de réseaux dans le bâtiment principal. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	L'acquisition et l'installation d'équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférence, de vidéosurveillance et la réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX) par l'acquisition de nouveaux modules sont en cours de finalisation.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des activités qui meublent cette action sont tributaires de la mise en application des mesures correctives des dysfonctionnements observés au début de la mise en œuvre des dites activités ; Cependant il conviendrait de revoir la cible parce qu'elle a été sous-évaluée ; - L'acquisition et installation des équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférence et de vidéosurveillance (lot 1) n'a pas été exécuté en raison du DAO déclaré infructueux. Le lot 2 sur l'acquisition et l'installation des nouveaux équipements de réseau accuse un retard dans son exécution en raison de la non-disponibilité dans le marché de la gamme de fabrication de certains équipements ; - La réhabilitation de l'autocommutateur du MINPOSTEL (PABX) par l'acquisition de nouveaux modules a été exécutée, mais la synchronisation du connecting box avec le PABX est en cours. 								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché de l'acquisition et l'installation des équipements de contrôle d'accès, de vidéoconférence et de vidéosurveillance (lot 1) ont été déclarés infructueux en raison de la non-disponibilité dans le marché de la gamme de fabrication de certains équipements. Il y aurait lieu de revoir les spécifications techniques desdits équipements en tenant compte de leur existence sur le marché et leur fonction dans le réseau ; - L'achèvement de l'exécution des marchés et des activités en cours doivent être finalisé en priorité pour atteindre les objectifs du programme ; - La poursuite de la dématérialisation des procédures administratives. Cette activité se positionne parmi les priorités du domaine des Télécommunications et TIC ; - L'actualisation du calcul de l'indice d'accès numérique au Cameroun est envisagée pour mieux évaluer le niveau d'atteinte des objectifs du programme. 								

Action 03 PROMOTION DES E-SERVICES

OBJECTIF	Rendre disponible et vulgariser les services à distance, de façon quantitative, qualitative et à moindre coût.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 MISE À DISPOSITION DES MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES								
OBJECTIF	Assurer la disponibilité des services de télécommunications en cas de catastrophes							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 05 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES À LARGES BANDES

OBJECTIF	Déployer les infrastructures larges bandes (fibre optique) sur le territoire national.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES, RURALES ET FRONTALIÈRES								
OBJECTIF	Réduire la fracture numérique sur l'étendue du territoire national.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 07 SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

OBJECTIF	Assurer la sécurité des communications électroniques.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 08 OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC

OBJECTIF	Améliorer la qualité de service et les conditions d'accès aux réseaux de télécommunications et TIC							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 09 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des activités du Programme Télécommunications							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 819 100 000	1 819 100 000	1 819 100 000	1 819 100 000	1 819 100 000	1 940 367 068	100 %	106,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	C'est dans le cadre du passage du budget des moyens au budget axé sur les résultats que s'inscrit la mise en place de nouveaux mécanismes de coordination dans l'action gouvernementale.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Le paiement des salaires des personnels pour tous les mois et la prise en compte des charges courantes de fonctionnement ont permis d'assurer le fonctionnement des services du MINPOSTEL malgré un taux de réalisation de 98,57% pour les actions opérationnelles du programme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Cet écart a conduit à la modification de l'indicateur de l'action de fonctionnement du programme pour l'exercice budgétaire 2015.							
Perspectives 2015	Il est nécessaire de trouver une corrélation nette entre toutes les composantes opérationnelles des programmes et les rubriques de fonctionnement qui y sont rattachées.							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 588

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Responsable du programme

Mr NYANGONO Emmanuel
Conseiller Technique N°1

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 588 ci-dessus intitulé a pour principal objectif, d'améliorer le cadre de travail et d'assurer la bonne gouvernance. Pour sa mise en œuvre, il comporte trois actions à savoir : (i) la Gestion des infrastructures, de la logistique et du système d'information ; (ii) l'audit, le contrôle interne et le conseil juridique ; (iii) l'administration et le pilotage des services. C'est le programme support du MINPOSTEL. Le tableau ci-dessous résume la présentation du programme.

OBJECTIF	Améliorer le cadre du travail de l'Administration des P&T et assurer la bonne gouvernance.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible Année cible:	95.0 2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION Action 02: AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE Action 03: ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 541 400 000	CP 6 413 400 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NYANGONO Emmanuel, Conseiller Technique N°1	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 588 du MINPOSTEL a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la poursuite de la mise en œuvre de l'organigramme ainsi que l'appropriation de l'application de la gestion informatisée du budget programme (PROBMIS) et des procédures de passation des marchés publics. La défaillance des prestataires qui n'ont pas exécuté les prestations, bien que les titres de confirmation des créances (certificats d'engagements) aient été édités dans les délais a constitué un frein à l'atteinte de l'objectif du programme.

L'acquisition de nouveaux véhicules de fonction pour les responsables des services centraux ainsi que l'équipement en mobilier de bureau des services centraux et déconcentrés ont permis d'améliorer de plus en plus le cadre de travail du personnel et leur rendement.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif global poursuivi par ce programme vise l'amélioration du cadre de travail de l'administration et les performances du service public. L'indicateur retenu pour mesurer la performance est le '**taux de réalisation du plan d'action du Ministère**' qui est en pourcentage égal au nombre d'activités effectivement réalisées sur le nombre d'activités prévues.

* Au terme de l'exercice budgétaire 2014, il apparaît un taux de réalisation de **70,62%**, ce qui permet de se rapprocher de la cible de départ fixée à **95%** à l'horizon 2015. Ce taux de réalisation s'explique par le fait que l'essentiel des ressources du BIP (**70.45 %** de l'enveloppe globale), affectées au programme support, a permis d'améliorer le cadre de travail et de soutenir les deux autres programmes opérationnels (Postes, Télécommunications et TIC) financés en grande partie par les différents Fonds spéciaux (FST, FSP, FSE).

Tableau d'Analyse de la performance globale du Programme 588

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	70,62%(de réalisation du plan d'actions du MINPOSTEL)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	70.62 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 541 400 000	CP 6 413 400 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 757 968 657	CP 5 538 289 867
TAUX DE CONSOMMATION	88 %	86,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Il est à noter ici que la baisse de ce taux par rapport à l'année 2013 s'explique par des facteurs indépendants de notre volonté tels que développés plus tard au niveau des différentes activités qui sous-tendent le programme.</p> <p>Ces résultats ont tout de même été possibles grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration du cadre de travail (Acquisition de mobilier de bureau, du matériel informatique, des véhicules de fonction ; Renforcement des capacités) ; - la poursuite de la mise en œuvre du cadre organique ; - l'utilisation plus judicieuse des moyens affectés au programme ; - l'appropriation progressive des principes et outils du budget programme ; - la prise en compte progressive des procédures de passations des marchés. 	
PERSPECTIVES 2015	<p>Le programme support prend en charge l'ensemble des fonctions de soutien des deux autres programmes opérationnels. En ce qui concerne l'intégration des politiques publiques et la performance, nous envisageons la prise en main de l'outil de pilotage de la performance notamment en responsabilisant le contrôleur de gestion. Il faudra entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'amélioration du cadre du travail ; - Opérationnaliser le nouveau plan stratégique de formation. 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Les tableaux de bord ci- dessous présentent, par action, les performances obtenues par le programme Gouvernance et Appui Institutionnel. Trois actions ont été retenues pour la mise en œuvre de ce programme

Action 01 GESTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA LOGISTIQUE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION										
OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail.									
Indicateur	Intitulé:								TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure									
	Année de référence:									
	Valeur de référence:									
	Année cible:									
	Valeur Cible									
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	903 000 000	775 000 000	903 000 000	775 000 000	680 815 142	493 414 566	75,4 %	63,7 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouveaux postes de travail dans l'organigramme ; - La vétusté des équipements ; - Insuffisance de l'espace de travail aussi bien au niveau des services centraux que déconcentrés. 									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Achat matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés ; - Aménagement et réfections des bâtiments du MINPOSTEL ; - Equipement (acquisition de mobiliers de bureau) et entretien. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La vétusté des bureaux, des équipements informatiques et la carence en matériel roulant, aussi bien dans les services centraux que déconcentrés, ont suscité la mise en œuvre de cette action.									
Perspectives 2015	L'indicateur ne rend pas réellement compte de l'objectif visé par l'action. Cet indicateur n'étant déjà pas revu depuis 2014, devra l'être dès 2016.									

Action 02 AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance du secteur							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	154 500 000	154 500 000	154 500 000	154 500 000	141 254 648	138 829 529	91,42 %	89,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place de l'Inspection Générale chargée des Questions Techniques en plus d'une Inspection Générale des services.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des rapports d'audit ; - Suivi des procédures de l'Etat en justice ; - Préparation et/ou examen des textes législatifs et réglementaires ; - Lutte contre la corruption ; - Sécurisation des biens de l'Etat. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Affectation et utilisation judicieuse des moyens aux deux Inspections Générales en 2014 contrairement en 2013 où ces deux structures utilisaient simultanément les mêmes moyens ; - Allocation, utilisation judicieuse des ressources et une meilleure organisation du comité chargé de l'élaboration des textes ; - Suivi de l'élaboration et de l'évaluation trimestrielle des plans d'action des Directions par les deux Inspections Générales ; - Défense de l'Etat en justice. 							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et pérenniser les missions allouées aux nouvelles inspections en augmentant leurs enveloppes budgétaires ; - Renforcement de la préparation des textes législatifs et réglementaires. 							

Action 03 ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer le rendement du personnel et des services de l'Administration								
Indicateur	Intitulé:							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure								
	Année de référence:								
	Valeur de référence:								
	Année cible:								
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSUMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 483 900 000	5 483 900 000	5 483 900 000	5 483 900 000	4 935 898 868	4 906 045 772	90 %	89,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en place du cadre organique pour un fonctionnement optimal des services ; - L'appropriation du dispositif de pilotage axé sur les résultats ainsi que sa pratique par les différents acteurs. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement harmonieux des services ; - Elaboration et suivi de la feuille de route annuelle ; - Elaboration et suivi du plan d'action ministériel ; - Elaboration des documents de planification et de programmation budgétaire du MINPOSTEL (Stratégie ministérielle, PAP, CDMT, PPA, etc.) ; - Production des magazines PTT Performance ; - Renforcement des capacités du personnel. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Compte tenu du fait que l'évolution triennale est de 30 points, l'année 2014 fut marquée par une évolution dans le taux de progression de l'ordre de 9 points sur 10, soit une progression annuelle de 90% ; - la mise à disposition du matériel de travail a permis le traitement rapide des dossiers qui est passé de 72 à 48 heures ; - une utilisation judicieuse des moyens mis à la disposition pour le fonctionnement des services. 								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de mise en œuvre de l'organigramme ; - La poursuite de l'acquisition du matériel roulant pour les services centraux et déconcentrés du fait de la réforme effectuée en 2013 ; - Mise à disposition des ressources financières suffisantes pour le bon fonctionnement du comité PPBS ; - Appropriation de l'application PROBMIS par les intervenants de la chaîne budgétaire ; - Mise en place et la formation des cadres de pilotage au niveau ministériel et au niveau de chaque programme ; - Elaboration et mise en œuvre du plan directeur de développement des ressources humaines. 								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de la mise en œuvre du PPA 2014 du Ministère des Postes et Télécommunications permet de faire non seulement un rapprochement entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

Dans le domaine postal, dix (10) bureaux de poste ont été créés par la Cameroon Postal Services (CAMPOST), vingt-trois (23) points-poste ouverts en partenariat avec les particuliers et dix-sept (17) guichets aménagés dans les Télécentres Communautaires polyvalents (TCP). Dans le cadre de l'assainissement de ce domaine, la régulation postale a démarré et s'est matérialisée par l'octroi des agréments provisoires à certains opérateurs postaux. En outre, une étude a été réalisée sur l'état des lieux et le diagnostic des normes postales pour l'assainissement du marché postal. D'autre part, le Fonds Spécial de Développement du Secteur postal a permis entre autres l'information, la sensibilisation et l'identification des opérateurs postaux ; le suivi des missions du service universel postal ; l'étude en vue de la mise en place de la poste de proximité dans les zones urbaines, le renforcement des capacités des personnels sur l'arbitrage et la tarification des produits postaux.

Dans le domaine des télécommunications, la poursuite du développement des infrastructures, s'est traduite par l'acquisition auprès de MTN Cameroon du point d'atterrissage du câble sous-marin WACS (West Africa Cable System) à Limbé, le déploiement des boucles optiques urbaines Yaoundé et de Douala et la poursuite de la construction des Télécentres Communautaires Polyvalents.

Par ailleurs, le troisième opérateur de téléphonie mobile VIETTEL Cameroun a lancé effectivement ses activités commerciales le 18 septembre 2014, alors qu'une quatrième licence de téléphonie mobile a été accordée à la CAMTEL.

Le backbone national en fibre optique est passé à plus de 6000 km, alors que la première phase de construction du centre d'émulation technologique est achevée. Le programme de Téléenseignement et de Télé-médecine du Projet panafricain des services en ligne se poursuit avec une pleine coopération entre les Universités et grands centres hospitaliers indiens d'une part, l'Université de Yaoundé I et le CHU d'autre part.

En 2014, le MINPOSTEL a procédé à l'acquisition et l'installation des équipements de vidéo-surveillance et de vidéo-conférence, de contrôle d'accès. Dans le même ordre, l'autocommutateur du MINPOSTEL a été réhabilité et de nouveaux équipements de réseaux ont été acquis et installés. De prime abord, la deuxième année de mise en œuvre du budget programme a permis au MINPOSTEL de maîtriser l'utilisation de cet outil de gestion des finances publiques.

Bien que les résultats de la deuxième année d'exécution des programmes soient globalement satisfaisants, il y a lieu d'ajuster les contenus des actions pour être davantage plus performant.

A ce titre, le MINPOSTEL entend poursuivre au cours des prochaines années, l'assainissement du domaine postal à travers sa régulation, la densification du réseau et l'amélioration de la couverture postale Nationale, le développement du service universel postal en vue de favoriser l'accès de tous aux services.

Dans le domaine des télécommunications et TIC, les actions à mener porteront sur le

développement de l'infrastructure large bande à travers la construction des boucles optiques de Maroua, Buea et Limbé, et l'extension du backbone à fibre optique, la mise en œuvre de la stratégie d'accès et de service universel, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de la sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information. D'autres actions du MINPOSTEL porteront sur la poursuite de la connexion haut-débit par fibre optique des administrations publiques, l'acquisition d'un troisième point d'atterrissage de câbles sous-marins, la mise en œuvre du projet de réseau national des télécommunications d'urgence, la poursuite du développement des télécommunications dans les zones périurbaines, rurales et frontalières.

Enfin, le MINPOSTEL veillera au renforcement de la coopération internationale, à l'amélioration du cadre de travail, à la restructuration de la CAMTEL, au suivi de la restructuration de la CAMPOST, à la poursuite de la refondation de l'ENSPT, et enfin à l'aménagement et la réfection des bureaux des services centraux et des délégations régionales des P&T de l'Est, du Littoral, et de l'Adamaoua.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le rapprochement des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINPOSTEL permet de déterminer d'une part, le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes annoncés plus haut et d'autre part, de relever les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. Ce bilan permettra d'examiner la cohérence des actions des programmes du MINPOSTEL avec les orientations contenues dans le DSCE et de proposer des mesures correctives le cas échéant. Ainsi, l'appréciation du niveau de réalisation des programmes se présente de la manière suivante :

* Niveau de réalisation des programmes

Programme 586 : Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale

L'objectif de ce programme était d'accroître les investissements par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques pour assurer la couverture nationale postale.

- Le temps de réguler davantage l'activité postale au Cameroun, dans ses composantes que sont : la messagerie-distribution et les services financiers postaux, le MINPOSTEL a effectué dans le domaine des postes les réalisations suivantes :

+ Sur le BIP

Dans le cadre de l'assainissement du secteur postal, la régulation postale a effectivement démarré et s'est matérialisée précisément par l'octroi des agréments provisoires à certains opérateurs postaux en attendant la mise à disposition de l'exhaustivité des textes y relatifs.

+ Sur les autres ressources (fonds spéciaux)

D'autres activités ont été menées, notamment :

- la création de dix (10) bureaux de poste par la CAMPOST ;
- l'ouverture de vingt-trois (23) points poste en partenariat avec les particuliers ;
- l'aménagement de dix-sept (17) guichets poste dans les Télécentres communautaires polyvalents ;
- l'information, la sensibilisation et l'identification des opérateurs ;
- le suivi des missions du service universel postal ;
- l'étude en vue de la mise en place de la poste de proximité dans les zones urbaines ;
- le renforcement des capacités des personnels sur l'arbitrage et la tarification des produits postaux.

Programme 587 : Développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et TIC

L'objectif de ce programme était d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services des communications électroniques.

Pour ce faire, le MINPOSTEL a procédé aux réalisations suivantes :

+ Sur le BIP

Aucune activité n'a été totalement réalisée à terme, parmi celles retenues pour la modernisation des infrastructures des TIC du MINPOSTEL. Les activités réalisées ici portaient essentiellement sur les fonds de contrepartie des projets NBN et CAB, comme suit :

- Mise en œuvre du projet NBN à hauteur de 75% (Réseau EVDO upgradé et densifié, Réseau filaire finalisé pour sa partie transport et cœur de réseau, réseau de distribution en cours de déploiement) ;
- Projet Central African Backbone (CAB) réalisé à 69,72% (il s'agit des activités non prises en charge par les bailleurs de fonds dans le cadre du projet CAB).

+ Sur les autres ressources (fonds spéciaux)

- la construction de 16 Télécentres Communautaires Polyvalents / Point d'accès numérique (TCP/PAN) ;
- la pose de 3200 km de câble en fibre optique ;
- la construction de la boucle optique urbaine de Yaoundé ;
- la construction du point d'atterrissage du câble sous-marin WACS à Limbe ;
- le lancement de la technologie troisième génération (3G) à travers l'attribution d'une licence d'exploitation à Viettel Cameroun ;
- la construction de l'infrastructure à clé publique (PKI) par la mise en place d'un ensemble de composants physiques (des ordinateurs, des équipements cryptographiques logiciels ou matériels), des procédures humaines (vérification, validation) et de logiciels (systèmes et applications) en vue de gérer le cycle de vie des certificats numériques ou certificats

électroniques.

Programme 588 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur postes et télécommunications

L'objectif de ce programme était d'améliorer le cadre de travail de l'administration et les performances du service public.

A cet effet, le MINPOSTEL a réalisé les activités suivantes :

- La réfection des bureaux et l'acquisition d'équipements divers (matériels informatiques, mobiliers de bureau, etc) ;
- L'acquisition des véhicules de fonction pour les responsables des services centraux ;
- La poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme du MINPOSTEL.

La mise en œuvre de ces différents programmes tels que dévoilée plus haut ne s'est pas faite sans difficultés.

*** Difficultés de mise en œuvre**

Au cours de l'année 2014, le MINPOSTEL a rencontré des difficultés dans l'atteinte des indicateurs des programmes.

Programme 586 : « densification du réseau et amélioration de la couverture nationale postale »

- Insuffisance des ressources issues du BIP ;
- Absence de crédits pour le financement des investissements dans le FSP.

Programme 587 : « développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et tic »

- l'insuffisance des financements ;
- le coût élevé des équipements et des technologies de transport des contenus et services et des terminaux ;
- l'insuffisance des crédits issus du FST, lequel fait l'objet d'un plafonnement annuel des crédits à 10 milliards alors que, par exemple, le coût de la mise en place d'un seul point d'atterrissage va au-delà de 25 milliards ;
- la non-perception des enjeux stratégiques de développement de certains projets ;
- le retard dans la mise à disposition des fonds de contrepartie pour certains projets bénéficiant des financements extérieurs ;
- l'indisponibilité des données statistiques sur le domaine des Télécommunications et TIC ;
- la collision des intérêts des entreprises du domaine qui retarde certaines actions du Gouvernement orientées vers le développement et l'appropriation des technologies ;
- l'incompréhension entre les responsables du MINFI, du MINEPAT et ceux du MINPOSTEL

sur le montant des financements nécessaires pour le développement des Télécommunications et TIC, le MINPOSTEL ne pouvant pas présenter tous les éléments du budget compte tenu de l'intervention attendue du SPM. Le programme des Télécommunications et TIC est victime du juridisme qui entoure l'intervention de toutes ces parties.

Programme 588 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur postes et télécommunications

- La non-éligibilité des activités du programme Gouvernance au financement des différents fonds (FST, FSE, FSP) ;
- L'appropriation progressive mais non encore optimale du budget programme et de l'application PROBMIS;
- La défaillance des prestataires ;
- la lourdeur dans les procédures de passation des marchés.

3.2. LEÇONS APPRISSES

L'importance de la planification et de la gestion axée sur les résultats.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Pour les exercices à venir, il est impératif :

- de mettre en place une équipe de statisticiens au MINPOSTEL permettant la mise à disposition facile des données statistiques exploitables par les acteurs de la programmation ;
- d'améliorer la régulation dans les domaines des Postes, Télécommunications et TIC ;
- de reprogrammer prioritairement les trois bureaux de poste d'Olembé, Lom Pangar, Memve'ele qui n'ont pu être construits en 2013 ;
- de mettre en place le volet investissement du Fonds Spécial de Développement Postal (FSP) ;
- de sensibiliser les acteurs de la chaîne de passation des marchés ;
- d'accélérer de mettre en œuvre la poste de proximité ;
- d'améliorer la codification en vue de l'adressage du réseau postal ;
- de poursuivre l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique

encore appelé National Broadband Network (NBN) ;

- de poursuivre la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ;
- d'acquérir un troisième point d'atterrissement de câbles sous-marins ;
- de mettre en œuvre le projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence » ;
- de construire deux points d'échange Internet (IXP), à Douala et à Yaoundé ;
- de poursuivre l'extension du Backbone National en fibre optique ;
- de poursuivre le déploiement des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) ;
- de mieux s'approprier les outils du budget et la responsabilisation des acteurs ;
- de reformuler certains indicateurs de programmes./-